

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
☎ 02.96.31.69.08
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS - COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS :

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : Cédric BOUGON (excusé), Pierre AUVRET, M. Thierry LÉBOUCHER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Objet de la Délibération
n°20221215-166

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

-PERSONNEL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} FEVRIER 2023

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs ainsi à compter du 1^{er} février 2023 :

Service Administratif

- 1 Attaché Principal temps complet
- 1 Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe temps complet
- 2 Adjoint Administratifs Principaux de 2^{ème} Classe temps complet
- 3 Adjoint Administratifs Territoriaux temps complet

Service bibliothèque

- 1 Agent territorial du Patrimoine Principal de 1^{ère} Classe temps non complet (30h)

Service Technique

- 1 technicien territorial temps complet
- 1 Agent de Maîtrise Principal temps complet
- 1 Agent de Maîtrise Principal temps complet
- 1 Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe temps complet
- 1 Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe temps complet
- 1 Adjoint Technique Territorial temps complet

Service Ecole et accueil périscolaire

- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} Classe temps non complet (28h)
- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} Classe temps non complet (22h30mn)
- 1 Agent territorial spécialisé Principal des écoles Maternelles de 1^{ère} classe temps complet
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} Classe temps complet
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} Classe temps non complet (32h)
- 1 adjoint technique territorial temps non complet (32h)
- 1 adjoint technique territorial temps non complet (30h30mn)
- 1 agent permanent en CDI temps non complet (15h)

Le Conseil Municipal donne son accord.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits,
Le Maire, Eric MOISAN

